posé à mon hon. ami (M. LETELLIER) et à moi de résigner nos sièges si nous ne voulions pas voter maintenant la confédération et soumettre la question à nos électeurs, si la discussion sera remise jusqu'à ce que nos élections soient faites?

L'Hon. Sir N. F. BELLEAU.—N'étant pas membre du gouvernement, l'on comprend que je ne puis répondre à cette question. Je ne leur ai pas proposé de résigner, mais j'ai dit que s'ils étaient sérieux dans leur objection, ils pouvaient résigner et la soumettre à leurs commettants en se présentant à la réélection.

L'Hon. M. OLIVIER. — Je comprends le but de l'hon. membre en nous donnant ce conseil, il voudrait nous voir nous retirer de la chambre pendant le combat, mais c'est un piége dans lequel nous ne tomberons pas. On a dû être surpris que je n'aie pas corrigé toutes les inexactitudes de l'hon. membre lorsqu'il a parlé de ce que j'avais dit; mais j'ai préféré ne pas le faire, car il m'aurait fallu relever presque chacune de ses paroles pour les rectifier. Comme il a défiguré et changé le sens de presque tout ce que j'ai dit, je conçois que la rougeur a dû lui monter au front en terminant son discours.

L'amendement de l'hon. M. LETELLIER DE ST. JUST est alors mis aux voix et perdu sur la division suivante :

Pour:—Les hons. MM. Aikins, Archambault, Armstrong, Bennett, Bureau, Chaffers, Cormier, Currie, A. J. Duchesnay, Flint, Leonard, Leslie, Letellier de St. Just, Malhiot, Olivier, Perry, Proulz, Reesor, Seymour et Simpson.—20,

CONTER:—Les hons. MM. Alexander, Allan, Armand, Sir N. F. Belleau, Fergusson Blair, Blake, Boulton, Bossé, Bull, Burnham, Campbell, Christie, Crawford, DeBeaujeu, Dickson, E. H. J. Duchesnay, Dumouchel, Forrier, Flint, Gingras, Guévremont. Hamilton (Inkerman), Hamilton (Kingston), Lacoste, McCrea, McMaster, Macpherson, Matheson, Mills, Panet, Price, Prud'homme, Read, Ross, Shaw, Skead, Sir E. P. Taché, et Wilson,—38.

Et le conseil s'ajourne.

MERCREDI, 15 février 1865.

L'Hon. M. BUREAU.—Je me serais abstenu de prendre la parole, si je n'eus entendu l'étonnant discours prononcé hier par l'hon. membre qui est en face de moi. (Sir N. F. Belleau) Il nous a parlé d'annexionnistes et de républicains, et des

dangers qu'ils pouvaient faire courir au La chose ne me surprend pas de sa part, car, partisan du gouvernement actuel qui veut faire la confédération pour fortifier le principe monarchique en ce pays, il doit s'effrayer des tendances de certains membres du cabinet et de leurs opinions républicaines. Cependant, je crois que les annexionnistes les plus dangereux ne sont pas ceux dont il parle, ceux qui expriment franchement et au grand jour leur manière de penser sur les questions qui agitent en ce moment le pays, mais bien ceux qui cherchent par tous les moyens possibles à irriter contre nous nos voisins des Etats-Unis et à nous entraîner dans une guerre avec eux. Mais ceux qui viennent dire leur opinion en face de tout le pays, ne peuvent certainement pas être accusés de déloyauté, puisqu'ils ne le font que dans le but do servir leur pays. Je ne crois pas qu'il y ait un seul membre de cette chambre qui voudrait voir l'annexion de notre pays aux Etats-Unis, mais au contraire je pense que tous cherchent à trouver les moyens d'établir un gouvernement et un état de choses politiques équitables pour toutes les parties de la population, sans distinction d'origine ou de religion, -un système qui assurerait la stabilité de nos institutions et le bonheur du pays. L'hon. membre a aussi parlé du danger du système électif appliqué à cette chambre, parce que des intrigants sans valeur pourraient acquérir de la popularité et s'introduire dans cette chambre. Que l'hon, membre lise donc l'histoire du pays, et il y verra que les principaux hommes qui ont occupé les premières positions politiques, étaient des enfants du peuple qui, grace à leur éducation, à leurs talents et à leur persévérance, sont parvenus à la tête des affaires de leur pays. Qu'il se rappelle l'histoire du passé, et il se souviendra qu'il a été un temps où le conseil législatif était devenu un obstacle à toute réforme, à tous progrès. Mais, grace à notre énergie et à notre persévérance, il a été possible au ministère libéral d'obtenir les réformes demandées. Le ministère La-FONTAINE-BALDWIN Toyant qu'il n'y avait aucun moyen d'obtenir des réformes à cause de l'obstacle qu'apportait le conseil législatif. tel que composé alors, eut recours à la nomination de nouveaux conseillers libéraux ; et, avec l'adhésion de quelques-uns des anciens conseillers, il put faire adopter ses mesures. La marche de ces nominations de nouveaux conseillers a été comme suit : en 1848 le